

NOTICE DESCRIPTIVE



Maître d'ouvrage :

SAS NUMAA – 440 Rue James Watt – Tecnosud – 66100 PERPIGNAN

Architecte :

SARL ARCHITECTURE TALLER 3 – XATART 66000 PERPIGNAN

SARL AMP -Mathieu PUIG – 66000 PERPIGNAN

Bureau d'étude thermique :

ECFE – 66000 PERPIGNAN

Bureau Structure BURILLO – 66380 PIA

Bureau de contrôle :

BUREAU VERITAS – 66350 TOULOUGES

Programme : Immeuble collectif
Département : Pyrénées-Orientales
Commune : Elne
Adresse : Avenue Maréchal Juin
Section cadastrale : AS n°133p
Superficie du terrain : 4 475m²
Nombre de bâtiment : 2
Nombre de niveaux : R+3
Nombre de logements : Bat B 33 Bat C 25
92 places de stationnements dont 4 PMR.

Statut juridique : Régime de la copropriété régit par la loi du 10 juillet 1965.

Les caractéristiques générales et techniques de l'immeuble sont définies par la présente notice.
L'ouvrage sera exécuté en conformité avec les règles de construction et de sécurité, et selon les règles de l'art. La conformité de la construction sera soigneusement vérifiée par un bureau de contrôle agréé.
Les marques et références sont mentionnées pour indiquer un niveau qualitatif. Des informations seront ajoutées et/ou modifiées. En effet, le maître de l'ouvrage se réserve la possibilité de remplacer les matériaux, équipements ou appareils décrits dans la présente notice par d'autres de qualité au moins équivalente, pour des choix de référencement ou de programme et notamment dans le cas où pendant la construction, leur fourniture ou leur mise en œuvre se révélerait impossible, difficile ou susceptible d'entraîner des désordres ou des retards.

1. EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT

- FACADES

Enduit dressé type mono couche finition gratté fin en partie haute et enduit matricer monocouche beige.
Peinture d'extérieur en sous face des loggias et terrasse, pergola métal.

- PARKINGS

Parking sécurisé de 92 places + 4 handicapés avec portail coulissant. Ouverture télécommandée et accès à la résidence par visiophone.

Gestion du contrôle d'accès réalisé à distance.

- 1) Moniteur intérieur dans chaque appartement gamme à définir.
- 2) Platine extérieure.
- 3) Aménagement des extérieurs.
- 4) Aménagement paysagé planté selon proposition de l'architecte.

- SERRURERIE

Garde-corps des loggias et terrasses aux étages en verre opaque et sur dernier niveau pergola métal.

- JARDINS

Tous les appartements du bâtiment C sauf l'appartement C003 : jardins paysagés et clôturés.

. Parties communes Bat B et C :

- Ascenseur et escalier desservant tous les étages
- Boîte aux lettres (extérieur des bâtiments)
- Éclairage automatique des parties commune

2. LOCAUX PRIVATIFS & ÉQUIPEMENTS

- MENUISERIES EXTERIEURES :

Menuiseries extérieures en aluminium couleur RAL 7016 ou autre au choix de l'architecte pour les fenêtres, porte-fenêtre et coulissants selon les plans de façades de l'architecte.

Les parties fixes et ouvrantes sont repérées sur les plans de vente.

Le double vitrage de l'ensemble des baies des logements respecte la réglementation thermique et phonique.

Portes d'entrée de type palières avec isolation renforcée type Malerba ou équivalent. Serrure de sûreté 5 points. Seuil en aluminium drainé et encastré. Finitions laquées. Teinte au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.

- FERMETURES :

Coffre de volet roulant tunnel avec moteur électrique et interrupteur de commande à impulsion.

L'emplacement des volets roulants sont repérés sur les plans de vente.

- MENUISERIES INTÉRIEURES :

Porte de distribution intérieures : Type Muse ou équivalent.

Placards avec portes coulissantes suspendues en panneaux type Sogal ou équivalent.

- SERRURERIE :

Garde-corps des terrasses et loggias en verre.

Panneaux brise vue en aluminium amovible sud est ouest.

Entrée et sortie de la résidence : 2 portails coulissants motorisés. Ouverture et fermeture par digicode, interphone ou télécommande. Accès piéton au parking par 2 portillons

- REVÊTEMENT DE SOL :

Carrelage (matériaux à définir), format 45x45 (60x60 en option), couleur assortie aux murs, posé sur isolant phonique, avec plinthes bois peint.

Teintes au choix du maître d'œuvre dans la gamme sélectionnée à définir.

Extérieur : Carreaux de grès cérame pleine masse, format 60x60 antidérapant pour les terrasses. Procédé dalles sur plots.

- FAÏENCES :

Carreaux de faïences, carreaux au choix du client parmi un panel sélectionné par le maître d'ouvrage.

En périphérie des douches et baignoire hauteur = Toute hauteur.

- PEINTURES MURS ET PLAFONDS :

Peinture acrylique lisse blanc.

Peinture de couleur en option.

- ÉQUIPEMENTS DES CUISINES :

Tous les appartements sont équipés en fonction des typologies.

T1 = Evier + meuble sous evier / Plaque 2 feux + hotte intégrée dans meuble haut / emplacement lave linge selon possibilité / plan de travail / meuble haut logement micro onde / emplacement four selon possibilité hors EM / crédence / emplacement réfrigérateur

T2 = Evier + meuble sous evier / Plaque 2 feux + hotte intégrée dans meuble haut / emplacement lave linge selon possibilité / plan de travail / meuble haut logement micro onde / emplacement four selon possibilité hors EM / crédence / emplacement réfrigérateur

T3 = Evier + meuble sous evier / Plaque 3/4 feux + hotte intégrée dans meuble haut ou esthétique / logement four hors EM / emplacement lave vaisselle laissé libre / plan de travail / meubles hauts / Meubles bas rangement selon possibilité / emplacement réfrigérateur grande taille / crédence
Paroi de douche : largeur 120cm (porte pivotante + partie fixe)

- SANITAIRES : SALLE D'EAU

Canalisations d'alimentation eau chaude/eau froide en cuivre, évacuations en PVC.

Eau chaude sanitaire par chauffe-eau thermodynamique avec récupération d'énergie sur l'air extrait de la VMC.

Sanitaires de couleur BLANC.

- RECEVEUR DE DOUCHE

Dimensions90x120 ; adaptation en fonction de la place disponible.

MatériauxRésine bi-composants ou acrylique.

Type d'installation : Encastré ou posé.

Forme : Rectangulaire.

En conformité avec les exigences de l'arrêté du 24 décembre 2015 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments d'habitation collectifs et des maisons individuelles lors de leur construction.

- ENSEMBLE WC SUSPENDU OU À POSER

T1 et T2 = À poser

T3 et T4 = suspendu

- MEUBLE VASQUE

Meuble et vasque. Livré monté

2 tiroirs ou placard.

Plan vasque en céramique. Percé 1 trou central pour la robinetterie et trou de trop plein.

Accessoires :

- Miroir avec éclairage.

Localisation : salles d'eau suivant plan MOE

- SÈCHE-SERVIETTES

Les salles d'eau seront chauffés par sèche-serviettes.

Fourniture et mise en œuvre de sèche-serviettes.

- ROBINETERIE :

Robinet de puisage.

Localisation : Ensemble des terrasses.

- TÉLÉVISION :

Un réseau de télévision sera mis en place sur le bâtiment. Installation par colonne montante.

- EXTÉRIEUR :

- Robinet pour usage extérieur

- 1 lumière

- 1 prise

- ÉLECTRICITÉ :

L'équipement de chaque pièce conformément à la norme C 15-100

- CHAUFFAGE ET VENTILATION :

Le chauffage sera de type électrique individuel.

- DIVERS – SIGNALÉTIQUE

Numérotation des logements.

Signalisation des parkings à la peinture.

Le contrôle technique de cette opération a été confié à la société BUREAU VERITAS. Le Maître d'ouvrage et le Maître d'œuvre se réservent la possibilité d'apporter toutes modifications exigées pour le respect des règlements, de contraintes techniques ou pour des mesures de sécurité. Les produits indiqués sous le nom de leur fabricant peuvent être remplacés par des marques concurrentes de qualité égale ou supérieure

